PUBLICITÉ

Faire la lumière sur la violence sexuelle chez les aînés, grâce à la philanthropie

Au Québec, une personne aînée sur deux attend plus de 40 ans avant de briser le silence sur une agression sexuelle.

Un rapport lève le voile sur les formes de violence sexuelle subies par les personnes aînées, tant par le passé qu'après 65 ans.

« On sera toutes et tous — du moins, on l'espère — une personne aînée, un jour », rappelle Christine Vicocq, gérontologue et directrice générale de La Traversée, un organisme à but non lucratif qui accompagne les personnes victimes de violence sexuelle. Peut-être en raison de l'inconfort qu'elle suscite, la violence sexuelle à l'égard des personnes aînées demeure un sujet tabou et bénéficie de peu de soutien. Un financement accordé par la Fondation Mirella et Lino Saputo a permis la réalisation d'une étude sur ce défi de société ; voici les grandes lignes du rapport *Mieux vieillir après la violence sexuelle*.

Les séquelles bien présentes de gestes invisibilisés

Lorsqu'il est question de violence sexuelle, peu de gens penseront spontanément à des personnes de 70, 80 ou 90 ans. L'étude Mieux vieillir après la violence sexuelle abonde en ce sens : 81 % des intervenantes et des intervenants sondés estiment que les violences sexuelles chez les aînés sont peu reconnues ou invisibilisés**.**

Pourtant, une femme sur trois et un homme sur six ont été agressés sexuellement par un adulte au cours de leur vie[1]. Cette proportion demeure, que les événements soient récents ou qu'ils remontent aux années 1950 et 1960, alors que la société voyait le consentement et la conjugalité d'un œil très différent.

Ainsi, des personnes aînées portent aujourd'hui le fardeau invisible d'un trauma vécu dans leur passé, rarement nommé et souvent, jamais dévoilé. D'autres vivent la violence sexuelle à un âge avancé, lorsque le déclin des capacités cognitives, l'isolement et la dépendance les rendent vulnérables et compliquent la détection des comportements inappropriés.

« L'âgisme et les tabous autour de la sexualité des personnes aînées entretiennent l'illusion que "ce genre de choses n'arrive pas à cet âge". » - Hélène Latrille, directrice des services cliniques à La Traversée

Le lourd et long fardeau du silence

Ce n'est qu'à 81 ans, au crépuscule de sa vie, que Gaétane a finalement cogné à la porte de La Traversée pour obtenir de l'accompagnement. Son histoire, racontée dans le documentaire *Briser les murs*, produit par Savoir média, est singulière. Son parcours rappelle pourtant celui de bien des membres de sa génération.

À peine 5 % à 6 % des cas de violence sexuelle sont signalés, ce qui en fait l'acte criminel le moins dénoncé au Canada[2].

Parmi les participantes et participants de l'étude ayant révélé les violences subies, 57 % ont attendu plus de 40 ans avant de briser le silence. « On ne parlait pas de ça dans mon temps », raconte l'une de ces personnes. D'autres ne se sont jamais confiées par honte, par culpabilité ou simplement, par faute de savoir à qui s'adresser.

Découvrez les services de La Traversée.

Ou peut-être parce que le vocabulaire employé ne correspondait pas à leur perception des événements.

« Les personnes aînées ne se reconnaissent pas dans le terme "victime", trop confrontant. Plusieurs trouvent également difficile de désigner leur proche comme agresseur ou agresseuse. » – Hélène Latrille

Or, les conséquences psychologiques d'un traumatisme sexuel ne disparaissent pas avec le temps.

Des symptômes qui influencent profondément la qualité de vie — dont les douleurs chroniques, l'anxiété, la dépression et diverses incapacités physiques ou psychologiques[3] — peuvent apparaître et s'aggraver avec l'âge. « C'est un bagage qui suit [les personnes aînées] dans leur vieillissement cognitif et physique, et qui est le plus souvent refoulé plutôt que d'être abordé », met en garde une personne du milieu de la santé ayant participé à l'étude.

Ouvrir des portes négligées, grâce au soutien privé

Les services spécialisés en violence sexuelle ont longtemps été développés en fonction des jeunes femmes. D'ailleurs, 71 % des intervenantes et des intervenants questionnés lors de l'étude considèrent avoir peu ou aucune compétence pour accompagner les personnes aînées ayant vécu de la violence sexuelle.

Le rapport *Mieux vieillir après la violence sexuelle*, rendu possible grâce à l'appui de la Fondation Mirella et Lino Saputo, marque une première étape pour corriger cet angle mort des pratiques du milieu. L'initiative a permis de consulter des dizaines d'intervenantes et d'intervenants, de donner une voix aux personnes aînées, d'identifier ce qui freine la demande d'aide, puis d'évaluer les besoins et les actions prioritaires.

Cette mission s'étend bien au-delà de ce qui est attendu d'un organisme à but non lucratif comme La Traversée. Mais elle devient de plus en plus nécessaire, considérant qu'au Québec, les 65 ans et plus représenteront une personne sur quatre d'ici 2031[4].

« Il n'est jamais trop tard pour se confier, obtenir de l'aide et se reconstruire. »
–Christine Vicocq

« Le financement public assure notre offre de soins et de services sans frais au quotidien. Mais le soutien privé nous permet d'aller plus loin, d'innover, d'apprendre et de faire la lumière sur des problèmes qui, autrement, resteraient dans l'ombre. » – Christine Vicocq

Il n'est jamais trop tard

Avant même la publication du rapport, l'initiative *Mieux vieillir après la violence sexuelle* a déjà des retombées positives.

Près de la moitié des personnes aînées ayant brisé le silence l'ont fait pour « soulager un poids émotionnel ». Pour plusieurs, remplir le questionnaire, même anonymement, s'est avéré une première occasion de nommer et de reconnaître les événements vécus.

« On n'est pas obligé de dénoncer l'auteur du crime pour se reconstruire, rappelle Christine Vicocq. Avec le bon accompagnement professionnel, des personnes victimes de violence sexuelle allègent ce fardeau et améliorent leur qualité de vie, parfois plus de 70 ans après les événements. »

À la suite de l'étude, trois personnes aînées ont demandé et obtenu de l'aide auprès de La Traversée. Dont un homme de 86 ans.

Espérons que ces gens en encourageront d'autres à franchir une porte longtemps négligée… et qui s'ouvre enfin.

Références

1 Cotter, A. (2021, 26 avril). *Violence entre partenaires intimes au Canada, 2018 : un aperçu*. Statistique Canada.
2 Lachapelle, M., & Gagné, D. (2024, 24 septembre). *Statistiques sur la violence sexuelle*. Institut national de santé publique du Québec.
3 Hightower, J. (2004). *Age, gender and violence: Abuse against older women*. Geriatrics and Aging, 7(3), 60–63.
4 Maheu, C. (2021, 20 juin). *La santé cognitive des personnes aînées : pourquoi et comment la préserver?* [Document synthèse]. Institut national de santé publique du Québec.

La traversée
Accompagner les personnes victimes de violence sexuelle